

----- Forwarded message -----

From: **Charles de la Verpillière-Député** <charlesdelaverpilliere@orange.fr>

Date: lun. 7 janv. 2019 à 14:57

Subject: RE: Destitution par l'article 68 !

To: xxxxxx

Bonjour monsieur,

Dans votre courriel, vous avez attiré mon attention sur la possibilité de déposer devant l'Assemblée nationale une motion tendant à réunir la Haute Cour afin de prononcer la destitution du Président de la République, conformément à l'article 68 de la Constitution.

Je comprends tout à fait les raisons de votre colère, ainsi que les difficultés auxquelles les Français sont confrontés chaque jour, en particulier dans nos territoires ruraux et périurbains.

L'incompréhension face à un pouvoir exécutif qui reste sourd à ces problèmes, est légitime. Le ras-le-bol fiscal est réel. C'est pour cela que le Groupe LR a fermement combattu la hausse des taxes sur le carburant prévue dans le budget de l'Etat. Nous nous sommes également opposés à la hausse de la CSG sur les retraites. Enfin, nous proposons depuis longtemps d'exonérer les heures supplémentaires d'impôt sur le revenu et de charges sociales (Nicolas Sarkozy, l'avait fait en 2008 mais M. Hollande l'a supprimé ...).

C'est dans ce sens que nous sommes intervenus lors d'un débat qui a eu lieu dans la nuit (!) du 20 au 21 décembre.

Vous souhaitez que l'Assemblée « destitue le Président de la République ». Sachez que l'article 68 ne peut être utilisé que dans des cas très exceptionnels, et n'a d'ailleurs jamais été utilisé depuis la création de la 5^{ème} République en 1958. Il ne peut pas l'être pour sanctionner un projet ou un programme politique, et ne peut l'être que si l'institution même de la Présidence de la République est mise en péril par le comportement du Président. **Cet article n'est donc pas destiné à sanctionner la politique menée par un Président, mais à le destituer en cas de trahison.**

En revanche, le Groupe LR propose de redonner la parole aux Français grâce à un référendum, car c'est avec leur assentiment que les réformes pourront se faire et que nous arriverons à faire changer les choses.

Vous pouvez compter sur les députés du Groupe LR pour être attentifs aux revendications qui se sont exprimées ces derniers jours, et continuer à lutter contre les mesures injustes de ce Gouvernement.

[Charles de la Verpillière](#)

[Député de l'Ain](#)

[Vice-président de la Commission de la défense nationale et des forces armées](#)

De : xxxxx

Envoyé : vendredi 4 janvier 2019 18:55

À : frederic.reiss@assemblee-nationale.fr; jean-luc.reitzer@assemblee-nationale.fr; bernard.reynes@assemblee-nationale.fr; vincent.rolland@assemblee-nationale.fr; martial.saddier@assemblee-nationale.fr; raphael.schellenberger@assemblee-nationale.fr; jean-marie.sermier@assemblee-nationale.fr; eric.straumann@assemblee-nationale.fr; michele.tabarot@assemblee-nationale.fr; jean-charles.taugourdeau@assemblee-nationale.fr; guy.teissier@assemblee-nationale.fr; laurence.trastour-ismart@assemblee-nationale.fr; isabelle.valentin@assemblee-nationale.fr; pierre.vatin@assemblee-nationale.fr; patrice.verchere@assemblee-nationale.fr; charles.delaverpilliere@assemblee-nationale.fr; arnaud.viala@assemblee-nationale.fr; michel.vialay@assemblee-nationale.fr; jean-pierre.vigier@assemblee-nationale.fr; stephane.viry@assemblee-nationale.fr; eric.woerth@assemblee-nationale.fr

Objet : Destitution par l'article 68 !

Mesdames, Messieurs les députés,

l'un de vos confrère, M.MARLIN, a donné un avis favorable au dossier de l'UPR concernant les 13 manquements de M.MACRON envers notre constitution.

Or lors de la présidence de M.HOLLANDE, cette même procédure a été lancée pour des faits bien moins grave. M.PHILIPPE l'actuel premier ministre était dans votre parti et était lui aussi signataire.

Au vue de ce dossier (ici: <https://www.upr.fr/actualite/france/mise-a-jour-de-notre-dossier-dappel-a-lancer-la-procedure-de-destitution-de-macron-incluant-3-nouvelles-violations-de-la-constitution-par-le-president-de-la-republique/>) je vous demande de bien peser le pour et le contre, et que le groupe d'opposition LR fasse tomber M.MACRON, ou du moins, lui demande de venir s'exprimer sur les 13 points du dossier.

Il en va de la confiance des français envers la représentation nationale que vous êtes.

Merci à vous d'avoir pris le temps de lire mon message.

Républicainement,

xxxxx